



HAL
open science

article (D-7) Lecture spinoziste des différentes rationalités et des thèses de R Boudon

Andre Moulin

► **To cite this version:**

Andre Moulin. article (D-7) Lecture spinoziste des différentes rationalités et des thèses de R Boudon. 2022. hal-03494659

HAL Id: hal-03494659

<https://hal-univ-evry.archives-ouvertes.fr/hal-03494659>

Preprint submitted on 5 Jan 2022

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Table des matières

Résumé et présentation de l'article.....	1
Les quatre rationalités « idéal-typiques » de Max Weber.....	3
Action rationnelle en finalité.....	3
Action rationnelle en valeur.....	4
Action affectuelle ou émotionnelle.....	6
Action traditionnelle.....	7
Synthèse des quatre rationalités weberiennes.....	7
Les rationalités « scientifiques ».....	8
Dialectiques et conflits entre « rationalités » de toutes sortes.....	9
Discussion de l'ouvrage « le juste et le vrai » de R. Boudon.....	11
Annexe : philosophie morale au prisme de la raison et des affects.....	17
Éthiques « conséquentialiste », « des vertus » et «déontologique-téléologique» sous la conduite de la raison.....	17
Affects, énoncés moraux et syllogisme pratique.....	19
Morale en adéquation avec ses affects ?.....	19
Thèses développées ou utilisées dans l'ensemble des articles.....	21

Cet article (D-7) *Lecture spinoziste des différentes rationalités et des thèses de R Boudon* est sous Creative Commons BY-SA 4.0.

Cet article appartient à la [rubrique discussions d'autres approches et sujets](#) de notre cahier de recherche [actualisation puis mobilisation de spinoza dans les sciences sociales](#).

Résumé et présentation de l'article

Reprise de l'article « rationalité » sur Wikipedia, la citation suivante permet de résumer notre point de vue avant de proposer une lecture critique plus argumentée des différentes rationalités présentées par Max Weber et mobilisées par des sociologues comme Raymond Boudon.

« Dans sa « théorie générale de la rationalité », Raymond Boudon estime que toute action humaine se produit car les hommes sont « naturellement rationnels ». Selon lui, la rationalité n'est pas seulement celle développée par les économistes néoclassiques, qui réduisent toute action à un calcul d'intérêt. La rationalité peut être liée aux valeurs. Par exemple quelqu'un qui sacrifie sa vie pour une cause noble est rationnel. Il faut parler alors de rationalité axiologique. Estimant par conséquent que les valeurs sont « universelles », Boudon combat le relativisme dans les sciences sociales¹. »

Au regard des mots clés (**raison, valeurs, universel, relativisme**), nous disons que :

(1-) la plupart des hommes désirent, pour toutes sortes de « raisons », être sous la conduite de leur **raison** ([thèse \(2-b\)](#)),

(2-) à propos de toute chose, chacun, dont le chercheur, désire construire SA raison ou faire sienne une raison d'un autre, à savoir un édifice qui se tient avec des idées cohérentes, consistantes et pas trop incomplètes à propos de cette chose. Cela n'est possible que si, consciemment ou non,

1 Raymond Boudon, *Essais sur la théorie générale de la rationalité*, PUF, 2007

Article (D-7) Lecture spinoziste des différentes rationalités et des thèses de R Boudon

cet édifice d'idées est fondé sur des prémisses qui, *in fine*², dérivent de ce qu'il perçoit comme nécessités de la nature de cette chose et ses propres nécessités ou sont poussées par ses sentiments, ses désirs ([thèse \(4-\)](#))

Remarque 1 : « in fine » car des prémisses peuvent être des propositions issues d'un raisonnement d'une raison en amont, cette raison en amont étant elle-même fondée sur des prémisses, et ainsi de suite récursivement jusqu'à remonter aux prémisses les plus en amont qui ne procèdent alors que de ce qui est perçu comme nécessité de la nature (ex : un phénomène) ou d'affects (ex : désir de ..). Ainsi pour David Hume³, les énoncés moraux sont poussés par les sentiments et non déduits d'une raison.

Remarque 2 : Dans l'annexe : philosophie morale au prisme de la raison et des affects nous décrivons les édifices d'idées qui se tiennent des trois types d'éthiques (« conséquentialiste », « des vertus » et « déontologique-téléologique ») lorsqu'elles sont vécues sous la conduite de la raison

(3-) certaines prémisses de leur **raison** à propos d'une chose sont liées à des énoncés moraux ([thèse \(5-C\)](#)) ou « valeurs » (exemples : (1-) abnégation jusqu'à « sacrifier sa vie pour une cause noble » ; (2-) « chacun pour moi » jusqu'à sacrifier la vie des autres pour assouvir ses désirs),

(4-) les « valeurs » étant de toutes sortes et diversement partagées, seules des études empiriques, avec une approche interprétative ([thèse \(7-6\)](#)), permettent de statuer sur l'**universalité** de certaines ou tout au moins sur la présence majoritaire de celle-ci ou minoritaire de celle-là ,

(5-) Individus et organisations, peuvent tenir passionnément à leurs raisons et leurs valeurs en particulier à celles qui fondent leurs raisons, et ne pas du tout les considérer comme « relatives », ni même discutables. Cela peut conduire à toutes sortes d'accords ([thèse \(6-b\)](#)),

(6-) le chercheur en SHS doit s'attacher à être « neutre » et sans jugement de valeur lorsqu'il considère les valeurs qui animent les acteurs sociaux, individus et organisations, par une approche critique et interprétative ([thèse \(7-6\)](#)).

(7-) (a-) Une idée est appréciée comme « vraie » si elle est cohérente avec les prémisses procédant de ce qui est perçu comme des nécessités de la nature, dont les nécessités de TOUTES les personnes concernées. (b-) Une idée est appréciée comme « juste » ou non par chacun concernée si elle est cohérente ou non avec SES prémisses poussées *in fine* par ses affects ([thèse \(6-a\)](#)). « Chacun » comprend TOUTES les personnes, physiques ou morales en général sous la conduite d'une certaine raison⁴, concernées à savoir étant ou ayant été affectées, ces affections leur provoquant toutes sortes d'affects. Le chercheur-observateur en SHS est aussi une personne concernée mais ce n'est pas la seule !

En s'appuyant sur des articles de Catherine Colliot-Thélène⁵ et de Raymond Boudon⁶, nous proposons (1-) tout d'abord d'explicitier les quatre rationalités « idéal-type » de Max Weber en mobilisant nos thèses, (2-) puis de compléter ces rationalités avec les rationalités « scientifiques », celles des sciences dites « exactes » et celles des sciences « humaines », (3-) puis encore de compléter en prenant en compte non seulement les rationalités des individus mais aussi les rationalités qui caractérisent les organisations et institutions humaines de toutes sortes, et donc les

2 Se reporter à l'[article \(A-1\)](#) Argumentation pour des raisons multiples à propos d'une chose

3 David Hume : *Traité de la Nature Humaine.*, III i 1 6

4 Parmi les personnes morales, certains souhaitent y inclure la « nature » et en tout cas les générations futures (ex : H. Jonas)

5 Catherine Colliot-Thélène : « retour sur les rationalités chez max weber » La Documentation française | « Les Champs de Mars » 2011/2 N° 22 | pages 13 à 30

6 Raymond Boudon : (1-) *La « rationalité axiologique » : une notion essentielle pour l'analyse des phénomènes normatifs* dans La sociologie et les sciences sociales : une affaire de discipline(s)? Volume 31, numéro 1, 1999 ; (2-) *la rationalité axiologique*, Presses Universitaires de France | « Sociologies », 1998 | pages 13 à 57

dialectiques entre rationalités d'individus, entre rationalités d'individus et d'organisations qui les concernent, entre rationalités d'organisations, (4-) de préciser ce qu'il faut entendre par « le juste » et « le vrai » en mobilisant l'ouvrage éponyme de R. Boudon.

Les quatre rationalités « idéal-typiques » de Max Weber

D'après Catherine Colliot-Thélène « *Weber distingue quatre types de détermination de l'action sociale (c'est-à-dire de « motivations subjectives » de celle-ci). Il les présente dans un ordre qui va du plus haut au plus bas degré d'intelligibilité : action rationnelle en finalité /rationnelle en valeur / affectuelle ou émotionnelle/ traditionnelle. L'ordre de leur présentation est justifié par le fait que le premier type, la détermination téléologiquement rationnelle (ou « rationnelle en finalité ») de l'action, constitue l'étalon en fonction duquel est appréciée l'« irrationalité » relative des trois autres ».*

Nous replaçons ces quatre types de détermination de l'action sociale dans le cadre de nos [thèses](#) sans objectif de déterminer si l'une est « étalon » ou plus intelligible que les autres. Dans le même temps et en conclusion de ce chapitre nous soulignons qu'à propos de bien des actions, ces quatre types de déterminations se conjuguent dans une même raison à propos d'une chose.

Action rationnelle en finalité

D'après Catherine Colliot-Thélène « *L'action « téléologiquement rationnelle » paraît correspondre à ce que l'on nomme plus banalement l'action instrumentale (ou « pragmatique », dans la terminologie propre de Weber) : la poursuite par les agents (individus ou groupes d'individus) de fins réfléchies,..... Toutefois, en insistant sur la dimension réflexive de ce type d'action Weber force la rigueur « rationnelle » de ce premier type bien au-delà de celle que nous prêtons ordinairement à l'action instrumentale. »*

D'après aussi bien Catherine Colliot-Thélène que R. Boudon⁷ « *dans la pratique des sciences sociales et humaines, la rationalité tout court désigne couramment aujourd'hui la rationalité instrumentale »*. Pourtant M. Weber insiste bien sur « *la poursuite par les agents (individus ou groupes d'individus) de fins réfléchies »* et il « *force la rigueur « rationnelle » de ce premier type bien au-delà de celle que nous prêtons ordinairement à l'action instrumentale. »*

A propos du travail, un volet de cette *poursuite de fins réfléchies* est mise en lumière par J. Habermas d'après A. Honneth⁸. Selon A. Honneth, Habermas présente une alternative en parlant d'une activité « instrumentale » avec néanmoins une dimension « communicationnelle » (qualifiée également d' « expressive ») à propos de l'activité de travail selon les modalités de sa mise en œuvre : « *L'appauvrissement de la communication sociale vivante et son remplacement par des systèmes organisés d'action rationnelle en finalité déterminent de manière si importante le système social actuel que Habermas concentre sa reconstruction du matérialisme historique sur leur interprétation. Cette tâche est facilitée par la distinction entre travail et interaction et, plus précisément, entre activité instrumentale et activité communicationnelle »*.

Le volet « instrumental » de l'activité se caractérise par une prédétermination forte, rationalisée et réifiante et renvoie plutôt à une injonction. Par contre, le volet communicationnel⁹ ou expressif de

7 Raymond Boudon : *la rationalité axiologique*, Presses Universitaires de France | « Sociologies », 1998 | pages 13 à 57

8 Honneth Axel, Gernet Isabelle (trad.), « Travail et agir instrumental. À propos des problèmes catégoriels d'une théorie critique de la société », *Travailler*, 2/2007 (n° 18), 240p, p. 17-58

9 Voir notre analyse du « *l'agir communicationnel* » de J. Habermas dans notre [article \(D-3\) Discussion avec Rawls, Habermas, Bourdieu \(Marx\)](#)

l'activité renvoie à des relations intersubjectives orientés vers la compréhension mutuelle, pouvant d'ailleurs discuter des fins et opposer une résistance aux relations prédéterminées et instrumentalisantes. Cette nécessité et même besoin et désir de s'associer et de vivre cette association renvoie à notre [thèse \(2-a\)](#). Aucune activité humaine ne peut être effective, « efficace », si elle n'a qu'un volet « instrumental » : **pour qu'une activité humaine aboutisse, elle doit comprendre un volet communicationnel, expressif.**

Ainsi, cette rationalité instrumentale procède moins d'une rationalité minimaliste de l'acteur social que d'une rationalité étriquée d'organisations qui, à propos de fins théoriques, seraient même indifférente aux acteurs sociaux. Poussés par toutes sortes d'affects, de désirs, seuls les acteurs sociaux assurent le succès de l'activité au regard de ses fins en la rendant expressive.

Parmi tous les affects et désirs poussant à une activité, il y a en premier lieu ceux relatifs à la prise en compte de ce qui est perçu comme nécessités de sa nature et de la nature ([thèse \(3-\)](#)). Pour certains sociologues, satisfaire sous la conduite de la raison aux nécessités de sa nature (ex : gagner sa vie et celle de sa famille) et tenir compte des nécessités de la nature (ex : tenir compte d'exigences dont on ne peut se soustraire telles des complexités techniques de l'activité ou des conséquences collatérales s'avérant fâcheuses) relèveraient d'une rationalité « instrumentale ». Ce n'est pas notre avis.

La rationalité « instrumentale » n'est qu'un idéal-type caricatural qui n'existe que fort peu dans le monde réel. L'action rationnelle en finalité ne peut s'affranchir d'une réflexion de chaque acteur sur les finalités et conséquences et sur les mises en œuvre à décider ou à amender, le plus souvent associé à d'autres, avec ou malgré une organisation « sur le papier » qui peut être réifiante.

Dans une action rationnelle en finalité, (1-) les fins sont déterminées au préalable et souvent revues en cours de réalisation sur la base d'énoncés, certains pouvant être fondés sur des valeurs et (2-) la mise en œuvre est également établie sur la base d'énoncés, certains pouvant être fondés sur des valeurs. En continuant notre analyse, nous verrons que d'autres énoncés doivent à priori être prise en compte, ex : ceux procédant de l'imitation des affects et de la puissance de la multitude.

Dans ce paragraphe sur l'*action rationnelle en finalité*, nous évoquons des fins pouvant se décliner en de multiples finalités et conséquences, directes ou collatérales. De multiples finalités fixées à priori peuvent être en partie contradictoires (ex : prix modique, qualité et rapidité) et des conséquences non prévues au départ peuvent apparaître : la rationalité « instrumentale » et même « stratégique » ne peut suffire, la relation communicationnelle ou expressive est indispensable pour répondre aux questions à se poser.

Enfin, même si des finalités peuvent être ordonnées et prescrites, ainsi que les actions à faire pour les atteindre, celui ou ceux qui réalisent effectivement les actions ont peut-être d'autres finalités, plus « personnelles ». La réalisation des finalités prescrites, perçues comme plus ou moins importantes, est alors grandement influencée pour aussi et surtout atteindre « leurs » finalités, que celles-ci soient relatives à la chose à faire ou complètement étrangères à celle-ci, ex : ne pas se tuer à la tâche, préserver sa vie de famille.

Action rationnelle en valeur

D'après Catherine Colliot-Thélène¹⁰ « l'action wertrational (« rationnelle en valeur » [qu'elle] propose de traduire par « axiologiquement rationnelle¹¹ »), est une action réfléchie ordonnée à des

10 Catherine Colliot-Thélène : « retour sur les rationalités chez max weber » La Documentation française | « Les Champs de Mars » 2011/2 N° 22 | pages 13 à 30

11 Raymond Boudon parle lui de « rationalité axiologique »

Article (D-7) Lecture spinoziste des différentes rationalités et des thèses de R Boudon

valeurs ou à des impératifs (éthiques et religieux, notamment) envers lesquels l'individu se sent engagé. Ce qui la distingue de la précédente est l'absence de prise en compte par l'agent des conséquences anticipables de son action. ».

Toutefois, d'après Catherine Colliot-Thélène « Au regard de l'action téléologiquement rationnelle, la rationalité axiologique « reste toujours affectée d'une irrationalité, et cela d'autant plus que l'on donne une signification plus absolue à la valeur d'après laquelle on oriente l'activité » (Weber : *Économie et Société* ; 23) ».

Au paragraphe précédent, nous avons déjà envisagé qu'une action rationnelle en finalité pouvait également être fondée sur des énoncés, des prémisses, procédant de valeurs souhaitées, désirées. Notre [thèse \(5-\)](#) présente les divers registres d'énoncés à envisager pour tout édifice d'idées, toute action souhaitée rationnelle, à savoir sous la conduite de la raison. Le soupçon d'*irrationalité* énoncé par Max Weber ne vaut qu'au regard d'une action rationnelle en finalité : le respect de valeurs ou d'impératifs (éthiques et religieux, notamment) risquerait d'orienter l'activité. Pour nous, cette orientation ne se mesure que par rapport à l'idéal-type d'une rationalité « instrumentale » qui n'existe que sur le papier d'une organisation et non dans l'effectivité d'une action rationnelle en finalité telle que nous l'avons élargie au paragraphe précédent.

Toutefois, une action rationnelle en valeur ou plus généralement une « rationalité axiologique » peut se concevoir a priori indépendamment d'une action rationnelle en finalité. Cela semble être le cas pour les croyances religieuses. Néanmoins une action ou une idée, quelle qu'elle soit, ne peut être causée par rien, ni également par une intervention divine (Pour le chercheur en SHS, Boudon compris, cela relèverait de l'*irrationalité*). Elles sont elles-mêmes les conséquences de « raisons », de causes, d'affections bien réelles ou d'idées de celles-ci : il y a donc une certaine rationalité.

Ainsi, Raymond Boudon¹² reprend de Max Weber deux exemples de croyances religieuses pour bien montrer qu'il y a une rationalité axiologique. Nous analysons ces deux exemples en reprenant nos [thèses](#) pour effectivement montrer qu'il y a une rationalité dans ces croyances :

« Pourquoi les empereurs romains, de Commode à Julien, protègent-ils le mithraïsme, tout comme les rois de Prusse protègent la franc-maçonnerie?... Mais ce qui explique en premier lieu le succès de ces cultes, c'est qu'ils contiennent des visions de l'ordre social qui apparaissent comme acceptables à certaines catégories d'acteurs sociaux.

Les acteurs sociaux dont parle Weber et Boudon ne sont pas n'importe qui : empereurs romains et rois de Prusse. Ils ont le pouvoir d'encourager, de laisser faire ou de compromettre le succès de ces cultes et même de les interdire et de pourchasser leurs croyants. La raison du succès de ces cultes, présentée par Weber et Boudon, (ils contiennent des visions de l'ordre social qui apparaissent comme acceptables [par les gouvernants !]) est fort plausible. Toutefois, expliquer le succès de ces cultes par un pouvoir qui y trouve son compte et l'encourage est une chose mais expliquer leur genèse en est une autre, beaucoup plus compliquée. Nul doute que ni Weber et ni Boudon n'accepteraient une « raison » divine, une révélation quelconque. Nos [thèses](#) (1-) à (5-) permettent de passer en revue toutes sortes de causes, de « raisons » susceptibles d'expliquer la genèse et le succès de tout culte, dont le mithraïsme et la franc-maçonnerie.

Le deuxième exemple présenté par Weber et Boudon propose justement des « raisons » expliquant les croyances des paysans : « les paysans adhèrent facilement à la magie, nous dit Weber, parce que les incertitudes caractéristiques des phénomènes naturels leur suggèrent que ces derniers sont gouvernés par des volontés capricieuses; en revanche, ils ont beaucoup de mal à

12 Raymond Boudon : *la rationalité axiologique*, Presses Universitaires de France | « Sociologies », 1998 | pages 13 à 57 ainsi que dans *La théorie générale de la rationalité, base de la sociologie cognitive* in *La sociologie cognitive* -P 43-74- Éditions MSH

Article (D-7) Lecture spinoziste des différentes rationalités et des thèses de R Boudon

admettre que l'ordre des choses puisse être soumis à une volonté unique, celle-ci impliquant un minimum de cohérence et de prévisibilité (WEE, 255, ES)Ils tendent vers le polythéisme ou vers l'animisme plutôt que vers le monothéisme parce que ces « théories » leur paraissent davantage congruentes avec le caractère aléatoire des phénomènes naturels tels qu'ils les perçoivent ».

La raison (de croyances *polythéistes ou animistes*) donnée par Weber semble être un désir d'adéquation, de cohérence mais aussi de recherche des explications des phénomènes de la nature (relevant donc de nécessités ou lois de la nature) et de prévisibilité par des édifices d'idées du domaine « métaphysico-religieux »¹³, et ce à défaut, peut-être, de supposer des causes plus « scientifiques ».

Le besoin d'avoir au moins l'impression de comprendre, de maîtriser un peu les choses (ex : par un sacrifice à un esprit de la pluie) peut conduire à imaginer une connaissance du premier genre fondée sur des prémisses procédant de croyances partagées, d'imagination, de préjugés de toutes sortes ([thèse \(2-b\)](#)).

Néanmoins, d'autres affects et désirs peuvent pousser à adhérer à des énoncés ou prémisses fondant des croyances. Par exemple, notre [thèse \(5-c\)](#) envisage des prémisses relatives à l'appartenance : appartenir à sa communauté, à sa famille, implique bien souvent de partager sa religion, ce qui est sacré pour cette communauté ; ne pas le faire peut entraîner l'exclusion, ce qui est une situation dramatique pour la plupart des gens¹⁴.

Enfin, parmi les affects, Spinoza nous suggère de distinguer les affects actifs, comme la joie et le désir¹⁵, et les affects passifs comme la colère, la pitié, l'indignation, etc.... Les affects actifs s'accompagnent en général du désir d'une raison, d'être sous la conduite de sa raison afin de nourrir « la réflexion consciente des points de vue ultimes et l'élaboration systématique du comportement qui caractérisent l'action « axiologiquement rationnelle ». ». Par contre, les affects passifs (colère, indignation) poussent (1-) soit à éprouver des affects actifs de désirs, (2-) soit à passer directement à l'action, sans réflexion consciente. Il semble, d'après Catherine Colliot-Thélène, que Weber pense à ses affects passifs lorsqu'il parle d'action affectuelle.

Action affectuelle ou émotionnelle

Selon Catherine Colliot-Thélène « En troisième lieu vient l'action immédiatement déterminée par des affects ou des émotions, telle que la vengeance, la jouissance, le dévouement. Font ici défaut la réflexion consciente des points de vue ultimes et l'élaboration systématique du comportement qui caractérisent l'action « axiologiquement rationnelle » »

Ces actions relèveraient, en mobilisant Spinoza (E2-P40 scolie 2), (1-) de la connaissance par expérience vague (choses particulières qui nous sont représentées par les sens d'une façon tronquée, confuse, et sans ordre pour l'entendement) et au mieux (2-) de la connaissance du premier genre, opinion, ou imagination.

Toutefois, parmi ces actions, il faut compter celles provoquées par des affections du type « imitation des affects », à savoir, par exemple, être poussé à faire comme ses proches, ou comme quelqu'un à qui on accorde sa confiance, et/ou par des affections du type « puissance de la

13 Reprise du terme de R Boudon dans son article *La « rationalité axiologique » : une notion essentielle pour l'analyse des phénomènes normatifs* dans *La sociologie et les sciences sociales : une affaire de discipline(s)?* Volume 31, numéro 1, 1999

14 Voir M. Walzer et P. Ricoeur sur l'appartenance, la sphère d'appartenance. L'appartenance est un bien indispensable à la vie et qui ne peut être l'objet d'une justice distributive.

15 Spinoza, E3-P59 : « Parmi tous les sentiments qui se rapportent à l'esprit en tant qu'il est actif, il n'en est point qui ne se rapportent à la joie ou au désir. »

multitude », à savoir, par exemple, l'influence d'une foule ou un imperium ayant capté cette puissance¹⁶.

Enfin, pour ne pas minimiser et juger trop vite ces actions affectuelles ou émotionnelles, il est nécessaire de mobiliser également les émotions épistémiques et l'épistémologie « naïve »¹⁷.

Action traditionnelle

Selon Catherine Colliot-Thélène « l'action « traditionnelle », que Weber rapproche de l'imitation réactive ... mérite à peine selon lui d'être considérée comme « une action orientée « significativement » » (E&S : 22) » et ce que Weber écrit à propos de l'action affectuelle vaut également pour l'action traditionnelle : « Du fait de cette absence de réflexivité, les comportements inspirés par l'affectivité et l'émotion se situent selon Weber à la limite, voire en deça de l'action au sens défini par la sociologie compréhensive, c'est-à-dire d'un comportement dont le cours est déterminé par le sens subjectif que lui prête l'agent »

Il semble que pour Weber l'action traditionnelle est celle de quelqu'un qui fait sans réfléchir, sans même avoir une finalité. Cela peut être le cas, surtout si la finalité de l'action ne le concerne pas beaucoup ou si l'action pour atteindre cette finalité n'est après tout pas plus mauvaise qu'une autre : pourquoi se casser la tête à faire « mieux » ?

Néanmoins, il y a des « raisons » beaucoup plus profondes pour respecter « les traditions » : ce sont les raisons évoquées dans notre [thèse \(5-c\)](#). Le besoin d'appartenance et de la préserver, les affections causées par l'imitation des affects et la puissance de la multitude sont des « raisons » largement suffisantes pour, consciemment, accepter de respecter les procédures établies : les raisons affectives liées à ces besoins ou ces affections sont bien plus prépondérantes que celles se rapportant à une finalité dictée à atteindre le plus « efficacement » possible, en étant le plus « performant » possible ou en respectant une certaine éthique. En contredisant M. Weber, nous disons qu'une action traditionnelle est bien souvent « orientée « significativement » ».

Synthèse des quatre rationalités weberiennes

Selon Catherine Colliot-Thélène « Weber ne prétend pas que cette typologie soit exhaustive : il construit ses typologies pour les besoins des questions particulières rencontrées dans ses études socio-historiques. Il précise aussi que, dans la réalité, l'action n'est jamais entièrement conforme à l'un des quatre types distingués. Leur combinaison est au contraire la règle »

Ce sont ces combinaisons que permet d'analyser notre approche fondée sur notre [thèse \(4-\)](#) : les quatre idéaux-types d'actions définis par M. Weber coexistent fréquemment dans les prémisses qui fondent tout édifice d'idées qui se tient, plus ou moins. En particulier, tout ce qui relève d'une « rationalité axiologique », chère à M. Weber et à R. Boudon, peut être pris en compte. Nous détaillons cette prise en compte dans l'*annexe : philosophie morale au prisme de la raison et des affects*. Notre [thèse \(5-\)](#) mentionne tous les types de prémisses sur lesquelles se fonde la raison de chacun par rapport à une chose. Chaque prémisse, prise isolément, renvoie à l'un des quatre types d'action définies par M. Weber (rationalité en finalité, axiologique, action affectuelle et traditionnelle) et bien souvent, à propos des actions affectuelles et traditionnelles souvent traitées

¹⁶ Voir F. Lordon : « Imperium Structures et affects des corps politiques », La fabrique 09-2015

¹⁷ Se reporter à l'[article \(D-2\)](#) épistémologie naïve et émotions épistémiques au prisme de Spinoza distinguant connaissance, croyances, intuition, imagination et mobilisant de nombreux auteurs en sciences cognitives (ex : G. Origgi : *what does it mean to trust in epistemic authority?* Of The Concept of Authority, multidisciplinary approach: from epistemology to the social sciences (2007) ; C. Hookway ; K. Puddifoot ; M. Fricker ; de Rose ; Williamson : « *knowledge and its limits* » Oxford Press (2000))

avec condescendance, à de sérieuses et lourdes raisons à prendre en compte : appartenance, sacré, imitation des affects, puissance de la multitude.

Pour résumer notre analyse de la typologie weberienne, nous disons (1-) que la rationalité en finalité et la rationalité axiologique sont intimement imbriquées et (2-) que ce qui relève de l'affectuel et de la tradition est fondé sur des « raisons » encore plus profondes que pour la plupart des finalités et que pour les convictions, « raisons » en rien irrationnelles ou *causa sui*, car raisons qui sont, entre autres, relatives à l'appartenance, au sacré, aux liens, qui n'ont pas de prix, avec les proches, et à l'influence et l'importance de son environnement de vie.

A titre d'exemple, la rationalité en finalité associée à la rationalité axiologique est celle du héros du film « *l'homme de marbre* » d'Andrej Wajda (1977), Mateusz Birkut, un maçon stakhanoviste des années cinquante, motivé autant par la performance que par l'idéal socialiste, tandis que l'action affectuelle et par tradition semble être celle de ses collègues excédés d'avoir cet exemple de rationalité performante et idéale et de se sentir obligés de suivre son exemple (si rationnel et moral!) au lieu d'avoir une vie bonne et tranquille. Ces derniers mettent fin aux performances de Mateusz en lui mettant dans les mains une brique brûlante lors d'une démonstration.

Enfin, bien que, potentiellement, chacun ait sa raison à propos d'une chose ([thèse \(4-\)](#)), il y a souvent consensus sur beaucoup de choses et mêmes toutes sortes d'« accords », notamment à propos d'une raison « scientifique ». C'est l'objet des deux chapitres suivants que d'analyser, en mobilisant nos [thèses](#), les *rationalités « scientifiques »* et les *dialectiques et conflits entre « rationalités » de toutes sortes*.

Les rationalités « scientifiques »

Ce chapitre repose essentiellement sur notre [thèse \(7-\)](#).

Les sciences et les scientifiques se caractérisent par leur production « d'édifices d'idées qui se tiennent » plutôt bien, édifices objet en général d'un large consensus. C'est en premier lieu le choix des prémisses qui conditionnent la tenue de ces édifices et les consensus. Le consensus est très large lorsque les principales prémisses procèdent de ce qui est perçu par presque tous comme des nécessités ou des lois de la nature, ex : des faits, des phénomènes, etc... Le consensus est un peu plus difficile à obtenir lorsqu'il s'agit par exemple de percevoir des faits humains ou des faits sociaux. Parmi les prémisses de sciences dites « exactes », il peut y avoir des modèles, ex : mécanique ondulatoire ou mécanique quantique, modèles qui peuvent être acceptés ou rejetés pour toutes sortes de raisons, pas toujours « scientifiques »¹⁸. Parmi les prémisses d'une science « humaine », il peut y avoir la prise en compte de concepts acceptés par les uns et rejetés à priori par les autres, les uns et les autres appartenant à des « écoles » différentes. Ces concepts peuvent être acceptés ou rejetés pour toutes sortes de raisons, pas toujours « scientifiques ».

Fondamentalement, dans les sciences dites « exactes », il faut construire un sens puis vérifier qu'il « colle » à la « réalité ». Par contre, dans les sciences « humaines » il faut découvrir, élucider le sens déjà là : selon l'expression évocatrice de Pierre Bourdieu¹⁹, l'objet de la sociologie se distingue de la matière et de la vie par le fait « *qu'il (cet objet) parle* », il procède déjà d'un sens. Plus généralement, dans les SHS il s'agit, comme le soulignent Bourdieu et Walzer²⁰, de découvrir le sens qui existe, de l'élucider.

18 Ex : rejet par Einstein de la mécanique quantique. Voir dans [article \(A-1\)](#) *Argumentation pour des raisons multiples à propos d'une chose* notre mobilisation de l'article de Léna Soler, « *Popper et Kuhn sur les choix inter-théoriques* », *Philosophia Scientiae* [En ligne], 11-1 | 2007, mis en ligne le 27 juin 2011, URL : <http://philosophiascientiae.revues.org/318>

19 Bourdieu Pierre, Chamboredon Jean-Claude et Passeron Jean-Claude (dir.), *Le métier de sociologue*, Paris, Bordas, 1968

20 Walzer (Michaël) : *Critique et sens commun*

L'analyse des mathématiques selon nos thèses, notamment la [thèse \(4-\)](#), permet de souligner la singularité de toute raison, de toute rationalité.

Pour Spinoza, Descartes, Leibniz, la géométrie d'Euclide est considérée comme une vérité universelle, éternelle²¹. Néanmoins, la géométrie d'Euclide repose sur quelques prémisses : 35 définitions (point, ligne, surface, etc.), 5 postulats et 5 axiomes (Notions ordinaires)²². D'autres géométries (Riemann, Lobatchevski), reprenant beaucoup de prémisses d'Euclide sauf le 5.ième postulat, sont également rigoureuses, rationnelles, « vraies ».

Aucune des prémisses de ces géométries ne repose sur des nécessités de la nature : elles reposent toutes in fine sur des désirs de leur inventeur, ex : pour Euclide peut-être un désir de « coller » aux perceptions²³ de la réalité; pour Cardan²⁴ peut-être un désir de complétude. C'est la qualité de leur édifice d'idées (de théorèmes), ainsi que les modèles qu'elles permettent (pour construire un sens aux phénomènes de la nature) qui font que les mathématiques emportent l'adhésion de tout humain rationnel. Et pourtant

Depuis longtemps, les Raisons ou modèles, les édifices logiques d'idées ayant trait à des choses de la nature (sciences « dures ») sont multiples et imparfaits comme le montrent les travaux de Popper et Kuhn. Depuis le 19. siècle, on sait qu'il en est de même en mathématique et depuis Gödel on sait également qu'il est impossible de concevoir une mathématique parfaite selon les trois critères de Frege²⁵ : d'après le deuxième théorème d'incomplétude de Gödel (ou plutôt de cohérence), la cohérence d'une mathématique, une fois bien construite, n'est jamais parfaite et ne dépend que des prémisses posées a priori, prémisses indémontrable dans la théorie elle-même.

Cela vaut pour toutes les sciences mais également pour les escroqueries : un système de Ponzi, montage pyramidal et édifice d'idées qui se tient bien (donc on y croit!), repose bien entendu sur des prémisses, dont une souvent non dite mais bien réelle: une population sans cesse renouvelée « investissant » son argent. Un escroc doué comme Bernard Madoff²⁶ a su assez longtemps renouveler sa clientèle, mais pas indéfiniment. Pour y croire, sa clientèle avait certainement une prémisses déterminante : désir d'argent facilement gagné.

Compte tenu de la grande variété des raisons à propos d'une chose, variété excluant a priori toute idée de raison « universelle », c'est surtout en considérant les prémisses de chaque raison à propos de la même chose qu'il faut apprécier les dialectiques et les conflits entre « rationalités ».

Dialectiques et conflits entre « rationalités » de toutes sortes

Ce chapitre repose principalement sur deux thèses : (1-) la [thèse \(0-\)](#) distinguant les individus, personnes physiques, et les institutions humaines, personnes morales et (2-) la [thèse \(6-\)](#) mentionnant toutes les possibilités d'accords, de désaccords, de conflits entre individus, entre institutions et individus et entre institutions du fait de raisons différentes sur un sujet donné. Nous disons, comme R. Boudon, que la plupart des individus s'attachent à être rationnel pour un tas de

21 Le fait que la somme des angles d'un triangle soit égale à 2 droits est perçu par Spinoza comme une « vérité éternelle » ; Spinoza E1-P17 scolie : « de la nature du triangle il suit de toute éternité et pour l'éternité que ses trois angles égalent deux droits ».

22 Le livre I des Éléments d'Euclide pose les fondements pour la suite de l'ouvrage. Il contient : 35 définitions de vocabulaire ; 5 postulats plus un apocryphe , 5 notions communes plus quatre apocryphes; 48 propositions. ((Éléments (Euclide) wikipedia)

23 Néanmoins, sur notre terre sphérique, même sur une mer d'huile, une géométrie plane relève d'une perception erronée.

24 Vers 1545, Cardani invente le nombre « sophistiqué » que Descartes (par dérision ?) appellera nombre imaginaire.

25 Dans « Begriffsschrift (1879, trad. Corine Besson, Vrin, 1999), Frege clarifie le raisonnement logique. Cette formalisation propose les trois caractéristiques que les mathématiques devraient avoir : cohérence, complétude, décidabilité.

26 Bernard Madoff, extrait du Monde du 20/12/2008 : « Lorsque la performance n'était pas au rendez-vous, au lieu de diminuer le rendement distribué aux investisseurs, il prenait tout simplement l'argent des nouveaux investisseurs et l'utilisait pour payer les anciens. De ce fait, il donnait l'impression d'une performance exceptionnelle, sur la base de laquelle il attirait de plus en plus d'investisseurs, mais année après année, il dilapidait le capital que ceux-ci lui avaient confié »

Article (D-7) Lecture spinoziste des différentes rationalités et des thèses de R Boudon

raisons et qu'il est assurément intéressant d'étudier les raisons qu'ils donnent au lieu d'interpréter²⁷ à leur place leurs motivations ou leur aliénation. Toutefois, une fois admis que chaque individu a sa raison à propos d'une chose, il est encore plus intéressant de considérer quelles raisons sont majoritaires, dominantes bien que minoritaires, et pourquoi telle raison s'impose et pas telle autre. D'une certaine façon, nous faisons nôtre l'interrogation de Chantal Mouffe²⁸ (« *qui décide de ce qui est ou n'est pas rationnel?* ») en la complétant ainsi : *pourquoi et comment se décide que cette raison là est celle à adopter*. Le plus souvent, la décision est loin d'avoir été obtenue par une paisible et raisonnable délibération habermassienne !

R. Boudon²⁹ écrit qu'« *une bonne théorie sociologique est celle qui interprète tout phénomène social pour ce qu'il est : comme l'effet d'un ensemble d'actions individuelles. Ces actions se déroulent certes toujours dans un contexte social qui les paramètre, mais ne les détermine pas... les structures sociales paramètrent mais ne déterminent pas les actions sociales des individus* » et que « *Les actions individuelles doivent être analysées comme « rationnelles »* ».

Il explique ensuite que « *ce principe relève de ce qu'on peut appeler une évidence « ontologique » : tout phénomène social est dans la réalité l'effet d'actions humaines. Le sociologue qui entend expliquer un phénomène social, c'est-à-dire en retrouver les causes, doit donc tenter de les rechercher là où elles sont : dans les actions individuelles qui en sont responsables. Il lui faut alors expliquer ces actions individuelles : en retrouver les causes* ». Pour cela, selon R. Boudon, il faut « *supposer que l'action humaine est fondamentalement « rationnelle », en d'autres termes que les causes des actions des individus sont à rechercher du côté des raisons qu'ils leur prêtent.* ».

Nos [thèses \(0-\)](#), [\(2-\)](#) et [\(6-b\)](#) permettent de mieux cerner en quoi *les structures sociales paramètrent mais ne déterminent pas les actions sociales des individus* en considérant les affections qui *paramètrent* ou *déterminent*. Pour ne pas avoir à trancher entre ces deux mots (*paramétrer* et *déterminer*), nous proposons une formulation plus simple : *les structures sociales affectent plus ou moins les actions sociales des individus, actions supposées fondamentalement « rationnelles »*.

Selon notre [thèse \(2-\)](#), (a-) la plupart des *actions individuelles* sont réalisées en association avec d'autres et (b-) doivent donc être au moins compréhensibles par ces autres : pour tous, il est nécessaire qu'une certaine rationalité soit mise en œuvre et perçue.

Selon notre [thèse \(0-b\)](#), ces associations peuvent être très pensées et construites, le plus souvent constituées en personnes morales, avec des organisations, règles, procédures régissant les relations et les actions rationnelles le plus souvent en finalité ou axiologiques.

Selon notre [thèse \(6-b\)](#), les « accords » nécessaires à toute association sont tributaires des raisons de chacun, individu, personne physique, ou institution, personne morale. Plus précisément, ces « accords » dépendent des prémisses déterminantes de chaque raison en présence. Ces « accords » concrétisent l'influence des autres, individus et institution, sur *les actions sociales de chaque individu*. Cette influence peut être minime ou très déterminante. D'après notre [thèse \(5-\)](#), les prémisses les plus déterminantes sont relatives à ce qui est perçu comme nécessités de sa nature et à l'appartenance, ex : (1-) pour gagner sa vie et celle de sa famille, beaucoup de gens se voient consciemment contraints d'être salariés en se soumettant à toutes les exigences de l'institution qui les emploie, institution qui a, elle, ses propres prémisses déterminantes fondant sa raison, prémisses de ceux qui la dirigent ou la possèdent ; (2-) pour ne pas être exclu de sa famille, de sa communauté

27 Voir notre [article \(B-1\)](#) Approche critique et interprétative

28 Chantal Mouffe : *Le politique et ses enjeux – Pour une démocratie plurielle*, Paris, La Découverte, 1994, p.155

29 R. Boudon : *La théorie générale de la rationalité, base de la sociologie cognitive* in *La sociologie cognitive* -P 43-74- Éditions MSH

d'appartenance, un individu se voit consciemment contraint de se soumettre aux us et coutumes « sacrées » de cette communauté. Pour ces deux exemples, d'autres alternatives raisonnées sont possibles : se révolter au lieu de se soumettre, et ce poussé le plus souvent par une rationalité plus « axiologique » que « en finalité ».

Discussion de l'ouvrage « le juste et le vrai » de R. Boudon³⁰

Ce chapitre se limite à discuter l'ouvrage cité de R. Boudon, sachant que notre [article \(D-2\)](#)³¹ propose une analyse plus complète en proposant des critères (A-), (B-) et (C-)³² pour qualifier une connaissance à partager (en savoir, croyance, intuition, imagination) et pour analyser l'importance des affects.

Nos ([thèse \(2-b\)](#)) et ([6-a](#)) permettent de résumer notre point de vue quant au « juste » et au « vrai » :

(1-) chacun a possiblement sa raison à propos d'une chose, raison que d'autres peuvent qualifier de plus ou moins solide ou bancale, raison concrétisée par un édifice d'idées qui se tient plus ou moins et qui est fondé sur des prémisses toujours discutables. Ces prémisses procèdent soit de ce qui est perçu³³ comme comme nécessités et lois de la nature et plus généralement sur des réalités, soit, [in fine](#), d'idées poussées par les affects. Parmi ces idées, il y a des énoncés moraux (voir [thèse \(5-c\)](#)) : les mêmes sont désirés par les uns et détestés (révoltés, indignés) ou craints par les autres.

(2-) une idée de cet édifice est **vraie** si elle est cohérente avec toutes les prémisses procédant de ce qui est perçu comme nécessités et lois de la nature et plus généralement sur des réalités,

(3-) cette idée est considérée comme vraie par tous ceux qui ont les mêmes perceptions de cette réalité. (c'est souvent le cas dans les sciences dites « exactes »)

(4-) une idée de cet édifice est **juste** si elle est cohérente avec toutes les prémisses procédant d'énoncés axiologiques ou moraux,

(5-) cette idée est considérée comme juste par tous ceux qui partagent ces énoncés moraux et la manière dont ils sont pris en compte dans les prémisses et l'édifice d'idées.

C'est à l'aune de ce résumé que nous discutons « le juste et le vrai » de R. Boudon.

Compte tenu de la taille de l'ouvrage, qui rassemble de nombreux articles antérieurs, nous commençons par analyser quelques idées principales retenues par G. Bronner dans l'excellente recension³⁴ qu'il a faite de l'ouvrage.

« ...il est fertile pour les sciences sociales de considérer qu'un certain nombre de croyances fausses puisse être fondé sur des raisons plutôt que déterminé par des causes ».

Effectivement, pour nous, les croyances, édifices d'idées qui se tiennent plus ou moins, sont fondées sur des prémisses. Ce sont ces prémisses qui sont à élucider en considérant avec respect et

30 Boudon (Raymond). *Le juste et le vrai. Études sur l'objectivité des valeurs et de la connaissance*. Paris, Fayard, 1995, 563 p.

31 [Article \(D-2\)](#) *epistemologie naïve et émotions épistémiques au prisme de Spinoza* distinguant savoirs, croyances, intuition, imagination et mobilisant de nombreux auteurs en sciences cognitives (ex : G. Origgì : *what does it mean to trust in epistemic authority?* Of The Concept of Authority, multidisciplinary approach: from epistemology to the social sciences (2007) ; C. Hookway ; K. Puddifoot ; M. Fricker ; de Rose ; Williamson : « *knowledge and its limits* » Oxford Press (2000))

32 (A-) : cohérence et complétude de l'édifice d'idées constituant la connaissance à propos d'une chose ; (B-) prémisses acceptables de cet édifice ; (C-) : prémisses poussées par les affects envers la personne qui acquiert ou dit sa connaissance.

33 Cette perception n'est jamais parfaitement objective. Elle peut être erronée ou biaisée, ex : voir les témoignages divergents de témoins censés avoir vu la même chose (12 hommes en colère de Reginald Rose, Rashomon de Ryūnosuke Akutagawa)

34 Bronner G. Boudon Raymond, *Le juste et le vrai. Études sur l'objectivité des valeurs et de la connaissance*. In: *Revue française de sociologie*, 1996, 37-1. pp. 176-179;

Article (D-7) Lecture spinoziste des différentes rationalités et des thèses de R Boudon

sérieux les raisons formulées par l'individu pour expliquer sa croyance. Toutefois, élucider les prémisses ne veut pas dire seulement les formuler clairement mais aussi essayer de voir quelles affections auraient pu les pousser : les raisons données procèdent soit de l'ingenium³⁵ de l'individu, ingenium résultat des multiples affections jalonnant sa vie, soit parfois d'affections du moment suffisamment fortes pour contrecarrer l'ingenium.

« il n'y a pas de différence de nature entre croyance normative et croyance positive ».

L'édifice d'idées décrivant une croyance est à considérer de la même façon : fondé sur des prémisses et construit le plus raisonnablement possible. Toutefois, les prémisses d'une *croyance positive* procèdent surtout de ce qui est perçu comme nécessité de la nature, alors que les prémisses d'une *croyance normative* procèdent surtout d'énoncés moraux poussés *in fine* par les affects.

« Il n'en va pas dans le domaine du bien autrement que dans celui du vrai » (p. 424 de l'ouvrage de R. Boudon). Nous formulons les mêmes remarques que ci-dessus : la nature des prémisses caractérise le positif et le normatif.

Sachant que « les croyances de type I relèvent du vrai et du faux et sont vraies, celles du type II relèvent du vrai et du faux et sont fausses ou incertaines, celles enfin de type III ne relèvent pas du vrai et du faux (mais du juste par exemple) » nous pensons, comme R. Boudon, que ces croyances ne s'expliquent pas en général en recourant à l'irrationalité : « on peut .. substituer [à ce recours] une explication par les logiques, elles-mêmes procédant de raisons, qui conduisent les individus à adhérer à telle ou telle croyance ». Nous formulons les mêmes remarques que ci-dessus quant à un édifice d'idées construit de la même manière mais avec des prémisses toujours à discuter. L'exemple donné par R. Boudon, l'existence d'un éther³⁶ et non pas du vide intersidéral, était argumenté à l'époque (« la nature a horreur du vide » était un postulat au moins depuis Aristote). De même, la loi de la gravitation a été, même pour Newton et encore plus pour les cartésiens³⁷, très dure à admettre pour de très bonnes raisons : que deux corps s'attirent alors qu'il n'y a rien entre eux semblait relever de la sorcellerie, alors que tous les philosophes à l'époque de Newton voulaient affirmer la prééminence de la raison et de la science et se défaire de toute sorcellerie et croyance douteuse.

D'après G. Bronner, « la thèse fondamentale de l'ouvrage » est que « les croyances d'ordre scientifique, d'ordre moral, ou encore celles issues de la pensée ordinaire, ne doivent pas a priori être traitées différemment par le sociologue. R. Boudon montre .. que les croyances normatives tout autant que positives sont la plupart du temps fondées sur des raisons ».

Pour nous, le traitement de toutes ces croyances par le sociologue est effectivement le même et devrait comporter les trois étapes suivantes : (1-) apprécier l'édifice d'idées constituant cette croyance (cohérence, complétude, décidabilité), (2-) élucider les prémisses qui le fondent (celles procédant de perceptions de nécessités et lois de la nature et celles procédant *in fine* des affects, dont des énoncés moraux), (3-) si possible remonter aux causes de ces affects ayant poussé ces énoncés, à savoir soit l'ingenium de l'individu³⁸, soit parfois des affections du moment suffisamment fortes pour contrecarrer l'ingenium.

Ce sont sur les questions suivantes que nos thèses apportent d'autres réponses que celles de R. Bourdon :

35 Jaquet Chantal, « Les transclasses ou la non reproduction » PUF 2014 : « L'ingenium renvoie à l'ensemble des traits caractéristiques singuliers d'un individu, qui sont le produit de l'histoire commune, de ses habitudes propres, de ses rencontres avec le monde. L'ingenium pourrait se définir comme un complexe d'affects sédimentés constitutifs d'un individu, de [l'essence de] son mode de vie, de ses jugements et de son comportement » (p. 99)

36 La constante diélectrique du « vide » (de « rien ») est une réminiscence de ce concept d'éther.

37 Voir l'article *La réception de Newton : philosophes et géomètres*. De François De Gandt in *Revue du Nord* Année 1995 312 p

38 Tout en sachant que l'ingenium d'un individu est tellement multi-déterminé qu'il est le plus souvent indéterminé pour notre entendement même de chercheur en SHS, sauf si cet ingenium procède d'un traumatisme écrasant tout le reste.

Article (D-7) Lecture spinoziste des différentes rationalités et des thèses de R Boudon

« Dans ce cadre [entre universalisme et relativisme], pourquoi certaines valeurs sont-elles capables d'obtenir le consensus dans un groupe ou plusieurs groupes sociaux? Qu'en est-il du sentiment de conviction que nous nourrissons à l'égard de certaines croyances? Pourquoi ne sommes-nous pas incapables de comprendre des valeurs auxquelles par ailleurs nous n'adhérons pas ? »

Les réponses de R. Boudon sont les suivantes :

« Cette compréhension n'est possible que s'il existe des données universelles .. or les raisons transsubjectives peuvent s'exporter d'une conscience à l'autre, d'une culture à l'autre, d'une époque à l'autre. Par conséquent, nous pouvons comprendre, par exemple, que le paysan du XVIII^e siècle soit choqué par une institution qui ne nous choque pas. C'est que, écrit R. Boudon : « Il en est des processus sociaux comme des systèmes d'équations : ils sont purement et simplement inconcevables si on ne les voit pas comme des combinaisons de constantes et de variables, c'est-à-dire de données universelles et de données singulières » (p. 277) ».

Sans mobiliser une analogie contestable entre *processus sociaux* et *systèmes d'équations* .. comme des combinaisons de constantes et de variables, et sans recourir à des données universelles (lesquelles d'ailleurs?) nos réponses à ces constatations dont nous prenons acte sont les suivantes :

Toutes les valeurs sont *capables* d'obtenir un consensus plus ou moins large³⁹, la diversité des individus étant incommensurable tout en ayant de nombreux traits communs. Ainsi, des accords sont parfaitement concevables à propos de décisions et d'actes fondées sur certaines valeurs suffisamment consensuelles pour tous les individus concernés par ces décisions et actes.

Néanmoins, il y a toute sortes de façons d'obtenir un accord, une association, en particulier lorsque les valeurs, et plus généralement les prémisses, les plus déterminantes des uns sont ignorées par les autres. Si des prémisses « nécessités de sa nature » d'un individu sont ignorées par une institution qui le concerne (ex : son entreprise qui lui octroie un salaire de misère dans un contexte de fort chômage et d'une famille à nourrir), nul doute que « l'accord » est plutôt obtenu par la contrainte (très bien rationalisée par toutes les parties tel le contrat de travail, contrat de subordination) cause d'une soumission (mais pouvant également provoquer indignation ou révolte). Point besoin de « données universelles » pour être capable « de comprendre des valeurs auxquelles par ailleurs nous n'adhérons pas » et pas seulement parce que cela se passe dans une autre culture ou une autre époque : Ainsi, beaucoup de gens admettent et apprécient la compétition dans le sport et les arts dans lesquels bien peu obtiennent beaucoup et la grande majorité n'obtient rien ; par contre instaurer une atmosphère de compétition permanente entre salariés au sein d'une entreprise est très peu goûté, du fait de l'atmosphère détestable et des injustices que cela crée.

« c'est sans doute pour de bonnes raisons que certains, naguère, ont cru que la terre était plate, il n'en reste pas moins que le système de raisons à partir duquel on peut déduire que la terre est ronde est plus solide. De la même façon, certaines croyances normatives sont plus fondées que d'autres. »

Pour nous, l'analogie entre croyance positive ou « scientifique » et croyance normative se limite à la similitude de l'édifice d'idées qui se tient à peu près pour décrire cette croyance. Dans les deux cas, le raisonnement peut être extrêmement satisfaisant et convaincant. Par contre, il n'y a pas d'analogie au niveau des prémisses qui fondent ces édifices :

Dans le cas de croyances positives, ces prémisses procèdent de nécessités de la nature, de faits (ex : vue d'une station spatiale tournant autour d'elle, la terre est une sphère) : ces croyances

39 Voir par exemple notre analyse du « consensus par recoupement » de J. Rawls dans notre [article \(D-3\) Discussion avec Rawls, Habermas, Bourdieu \(Marx\)](#)

Article (D-7) Lecture spinoziste des différentes rationalités et des thèses de R Boudon

positives sont d'autant plus fondées que leurs prémisses, procédant des réalités perçues, sont solides et que leurs édifices logiques permettent également de prévoir des réalités non encore perçues⁴⁰.

Dans le cas de croyances normatives, les prémisses procèdent *in fine* des affects, par exemple le désir de certaines valeurs et la détestation d'autres. Ainsi, les énoncés moraux « solidarité-cohésion », « chacun pour soi » et « chacun pour moi » existent. Le premier est très majoritairement partagé ; le deuxième est minoritaire mais il semble, pour beaucoup de gens, qu'il inspire largement certaines organisation comme l'entreprise⁴¹ et même la société en général; enfin le troisième existe très peu mais est néanmoins dominant si l'on croit à la concentration de plus en plus grande des patrimoines en de moins en moins de mains⁴² et à l'augmentation de la pauvreté. Parmi ces trois énoncés, quelle serait le plus *fondé* ? Nous ne pouvons le dire qu'en définissant des critères au préalable. Lesquels ? Trop se fonder sur une croyance normative peut être perçu au pire comme du fanatisme et au mieux comme du « droit dans ses bottes ».

Le regret qu'exprime G. Bronner en terminant sa recension jusque là plutôt bienveillante va dans ce sens : « *A ce point, nous regrettons que R. Boudon, à aucun moment de son exposé, n'ait envisagé sérieusement que des systèmes de raisons concurrents puissent coexister au sein d'une même conscience et rendre moins inconditionnel qu'il ne semble l'admettre le rapport à la croyance (normative en particulier) »*.

A propos des croyances positives, l'article déjà cité de Léna Soler⁴³ le montre bien. A propos des croyances normatives, cette *coexistence de systèmes de raisons concurrents .. au sein d'une même conscience* est encore plus fréquente, que ce soit à propos de contextes différents (voir notre exemple sur les valeurs de la compétition appréciées dans le sport et les arts, peu appréciées dans l'entreprise) ou même dans le même contexte.

Surtout, cette coexistence à propos des croyances normatives est permanente au niveau d'une conscience collective, celle d'une institution ayant ses valeurs dominantes inspirant son organisation et ses procédures, et celles de tous ceux concernés par cette institution (voir notre [thèse \(0-b\)](#)) : ceux qui y œuvrent et ceux qui en bénéficient ou la subissent. Ainsi, la thèse de sociologie déjà citée⁴⁴ montre que les valeurs « cohésion-solidarité » et « justice sociale » sont majoritaires parmi les salariés chez tous les types d'employeurs alors que les salariés des entreprises trouvent que les valeurs dominantes de celles-ci, les valeurs qui inspirent leurs organisations et leurs DRH, sont plutôt « chacun pour soi » et « mérite » (contributif ou même élitiste). Cette coexistence n'est pas sans heurt, loin de là! : lorsque les prémisses déterminantes des individus (celles énoncées dans notre [thèse \(5-\)](#)) sont perçues comme ignorées par les institutions de toute sorte qui les concernent, les affects provoqués peuvent certes être de la crainte et de la soumission, mais aussi de la colère, de l'indignation et de la révolte, chacun (1-) y allant de son discours le plus rationnel possible pour être compris et convaincant, (2-) pouvant avoir le désir de s'associer pour se venger de ce préjudice commun⁴⁵ jusqu'à se percevoir ensemble comme une classe sociale, la classification étant une rationalisation courante⁴⁶ pouvant procéder d'un désir de comprendre, ou d'appartenance, ou etc..

Pour préciser notre analyse, nous revenons sur une argumentation de R. Boudon dénonçant « *les sociologues classiques* » qualifiant d'irrational les *jugements de valeur*, qui seraient d'après eux d'origine *affective*, et parlant du *relativisme* des valeurs.

40 Ex : la relativité générale d'Einstein prévoit les ondes gravitationnelles, détectées plus de 100 ans après.

41 Voir thèse NNT : 2017SACLE026 et [article \(C-3\)](#) *Perceptions exprimées et conduites des salariés convictions et passions*

42 T. Piketty : « *Le Capital au XXI^e siècle* » Seuil (2013)

43 Léna Soler, « *Popper et Kuhn sur les choix inter-théoriques* », *Philosophia Scientiæ* [En ligne], 11-1 | 2007

44 thèse NNT : 2017SACLE026 et [article \(C-3\)](#) *Perceptions exprimées et conduites des salariés convictions et passions*

45 Spinoza dans T.P. 3-9 et 6-1

46 Exemple « marxiste » : d'une part les « bourgeois » qui possèdent et maîtrisent les moyens de production, de l'autre les « prolétaires » qui n'ont que leur force de travail à proposer.

Article (D-7) Lecture spinoziste des différentes rationalités et des thèses de R Boudon

« Parmi les sociologues classiques, Pareto a défendu avec une clarté particulière, du moins quand on le lit au premier degré, la théorie que les jugements de valeur, ne pouvant être fondés sur des raisons objectives, sont d'origine affective. Quand on déploie l'argumentation par laquelle Kant défend l'impératif catégorique, on s'aperçoit, nous dit Pareto, qu'elle se ramène à la maxime « Fais ce qui plaît à Kant ». Sous le sarcasme, se dissimule toute une théorie : la plus sérieuse des argumentations morales elle-même se réduirait à l'affirmation irrationnelle d'une préférence. Le cas de Kant témoignerait de ce qu'il est impossible de trouver une argumentation démonstrative dans le domaine de l'axiologique; de ce que les jugements de valeur sont indémonstrables ; de ce qu'ils ne dérivent pas de systèmes de raisons, et de ce que les systèmes de raisons à l'aide desquels on prétend les confirmer doivent être vus comme un « vernis logique », une « argumentation de couverture » ou une « rationalisation » ».

Comme R. Boudon nous dit que des argumentations démonstratives sont possibles dans le domaine de l'axiologique et que les jugements de valeur sont démontrables. Toutefois, nous rappelons qu'ils sont démontrables comme l'est un théorème (ex : la somme des angles d'un triangle est égale à deux droits), à savoir dans un édifice d'idées qui se tient (ex : un système de raisons comme l'est la géométrie d'Euclide). Aussi, nous soutenons que cet édifice d'idées repose forcément sur des prémisses (pour la géométrie d'Euclide : des définitions, 5 postulats et 5 axiomes). Comme R. Boudon, nous soutenons également que ce système de raisons n'est ni un « vernis logique », ni une « argumentation de couverture », ni une « rationalisation » ».

Lorsque Kant décline différentes formulations de son impératif catégorique, dont les deux suivantes, (1-) « Agis de telle sorte que tu traites l'humanité comme une fin, et jamais simplement comme un moyen⁴⁷ » et (2-) « N'agissez qu'en fonction de la maxime par laquelle vous pouvez en même temps souhaiter qu'elle devienne une loi générale » (Immanuel Kant: AA IV, 421 [5]), nul doute qu'il puisse proposer une démonstration de leur justesse. Mais comme Euclide, il ne peut le faire qu'au regard de prémisses posées au préalable. Ces prémisses peuvent bien entendu être issues d'un système de raisons en amont, lui-même fondés sur des prémisses, mais *in fine*, les prémisses les plus en amont sont poussées par les affects de Kant, peut être un désir de vie bonne pour un maximum de gens conforme à l'utilitarisme de J.S. Mill⁴⁸.

Désirer une vie bonne pour un maximum de gens n'a rien d'irrationnel et est certainement le désir d'une grande majorité de gens. Dit autrement, la possibilité d'une vie bonne pour un maximum de gens plaît à Kant et plaît également à beaucoup de gens. Toutefois, tout ce qui plaît à Kant (ex : une vie réglée comme un métronome) ne plaît pas forcément à bien des gens : le sarcasme de Pareto telle que présenté par R. Boudon est un peu exagéré (« Quand on déploie l'argumentation par laquelle Kant défend l'impératif catégorique, on s'aperçoit, nous dit Pareto, qu'elle se ramène à la maxime « Fais ce qui plaît à Kant ») si on oublie que c'est uniquement à propos de son impératif catégorique que ce sarcasme est dit.

Après avoir évoqué « l'irrationalité » que « les sociologues classiques » prêtent aux croyances normatives, Bourdon dénonce leur relativisme : « Leurs arguments sont spontanément et largement acceptés, non seulement par les philosophes, les sociologues ou les psychologues d'aujourd'hui, mais par le sens commun. On retrouverait sans difficulté mille traces de la koinè établie par Hume, Pareto et les autres : vous avez vos valeurs, j'ai les miennes ; je crois à l'égalité, vous croyez à la liberté : c'est ainsi. On n'est pas davantage en droit de discuter des « choix fondamentaux » que des goûts. ».

47 *Fondation de la métaphysique des mœurs* in *Métaphysique des mœurs*, I, Fondation, Introduction, trad. Alain Renaut, p. 97

48 Et non l'utilitarisme selon R. Boudon tel qu'exposé dans cet ouvrage ! : « Le schéma utilitariste suppose, lui, que je crois bon ou juste ce qui est de mon intérêt ». Par ailleurs, certains peuvent faire observer à Kant qu'une maxime des uns n'est par forcément bonne pour d'autres. C'est à voir avec eux.

Article (D-7) Lecture spinoziste des différentes rationalités et des thèses de R Boudon

Nous partageons les réserves de R. Boudon sur le relativisme des valeurs.

Pour un individu, lorsque sa raison à propos d'une chose est fondée sur des prémisses procédant de ce qu'il considère comme des nécessités de sa nature ou poussées par des affects très forts (besoin d'appartenance, respect du « sacré », valeurs auxquelles il tient particulièrement), il n'y a aucun relativisme possible. Beaucoup de conflits, de luttes y compris « de classes », égrainent l'histoire et nous le confirment. Le relativisme peut se constater dans 2 cas : (1-) lorsque le *choix fondamental* n'affecte personne d'autre que l'individu qui choisit, (2-) pour le chercheur qui doit étudier toute sorte de rationalités positives ou axiologiques en évitant au maximum tout parti pris.

En bref, la « moralité » d'un acte, d'une affection en général, ne s'apprécie qu'en considérant TOUTES les personnes affectés et pas seulement la personne, physique ou morale, cause de cette affection. Le « **vrai** » s'apprécie à l'aune des prémisses procédant des nécessités de la nature, dont celles de TOUTES les personnes concernées. Le « **juste** » doit être apprécié par TOUTES les personnes, physiques ou morales en général sous la conduite d'une certaine raison⁴⁹, concernées à savoir étant ou ayant été affectées, ces affections leur provoquant toutes sortes d'affects. Le chercheur-observateur en SHS est aussi une personne concernée mais ce n'est pas la seule !

C'est à la lumière de nos thèse et de cette dernière observation que nous discuterons dans une prochaine version de ce texte de différentes thèses de métaéthique, à partir d'un article de Simon-Pierre Chevarie Cossette⁵⁰, discussion ébauchée ci-dessous.

« La métaéthique est l'étude des questions qui portent sur la morale sans être elles-mêmes des questions morales. Comment parler d'une politique juste ou d'une action intolérable ? »⁵¹.

A la question « *Comment parler d'une politique juste ou d'une action intolérable ?* » nous répondons déjà que, en plus du chercheur-observateur et de la personne, physique ou morale, affectante, il faut considérer aussi toutes les personnes affectées par cette politique ou par cette action (exemples données dans l'article : les victimes et les bénéficiaires du vol, le chat brûlé) : chacune est susceptible d'apprécier une politique (est elle juste?) ou une action (est elle intolérable?) qui l'affecte. La méthode d'appréciation des uns et des autres (et non pas l'appréciation elle-même) est à discuter, comme celle du chercheur ou de la personne affectante, en mobilisant tel ou tel auteur mentionnée dans cet article.

En effet, une aporie des théories qui sont exposées dans cet article est qu'il n'y a que deux personnages : le chercheur-observateur et la personne qui affecte et à qui l'on prête ou non une « morale ». Nous pensons que les personnes affectées ont aussi une appréciation mobilisant une méthode d'appréciation.

Nous discutons les différentes théories métaéthiques présentées dans cet article à partir de nos [thèses](#) et donc en tenant compte de toutes les personnes concernées par une politique ou une action.

Remarque : avec la même démarche, nous analysons en annexe les éthiques couramment présentées en philosophie morale : « conséquentialiste », « des vertus » et « déontologique-téléologique ».

49 Dans les personnes morales, certains souhaitent y inclure la « nature » et en tout cas les générations futures (ex : H. Jonas)

50 Simon-Pierre Chevarie Cossette : « *La morale, une fable ?* » dans *La vie de idées* (30 décembre 2020)

51 Simon-Pierre Chevarie Cossette : *Ibid*

Annexe : philosophie morale au prisme de la raison et des affects

Nous considérons les éthiques suivantes couramment présentées en philosophie morale : « conséquentialiste », « des vertus » et « déontologique-téléologique ».

Notre lecture de ces éthiques présentées mobilisent nos [thèses \(4-\)](#) et [\(5-\)](#).

De ces thèses, nous déduisons les trois définitions ci-dessous pour résumer le « vivre sous la conduite de la Raison ».

(1-) Une idée⁵² ne peut être établie comme vraie ou fausse que dans le cadre d'un cheminement logique⁵³ : Une idée est vraie si elle est cohérente avec les prémisses de cette théorie en appliquant l'arithmétique retenue et elle est fausse sinon.

(2-) Penser sous la conduite de la raison, c'est concevoir des idées à partir de prémisses préalables et d'une « arithmétique ». Dit trivialement « la Raison conduit à construire des « édifices d'idées qui se tiennent » à propos de toute chose.

(3-) Agir sous la conduite de la Raison veut dire penser les actions selon la définition (2-), se décider en dernier ressort selon ses affects sédimentés, être déterminé dans l'action sous la conduite de la raison, penser TOUS les effets intermédiaires de l'action selon la définition (2-), agir de nouveau selon la définition (3-) et ainsi de suite.

Une correspondance, développée ci-dessous, est possible entre :

d'une part, vivre sous la conduite de la raison avec les prémisses et l'arithmétique qui la caractérise,

et d'autre part les Éthiques « conséquentialiste », « des vertus » et « déontologique-téléologique ».

Cette correspondance souligne de plus l'interdépendance entre ces trois éthiques : de même que les rationalités en finalité ou en valeurs, elles coexistent chez beaucoup de gens.

Cette correspondance crée des liens entre notre philosophie spinoziste et tous les philosophes moraux associés à ces différentes éthiques.

Cette correspondance mobilise également le syllogisme pratique d'Aristote et/ou la convention proposée par P. Ricoeur⁵⁴ entre « morale » et « éthique ».

Éthiques « conséquentialiste », « des vertus » et « déontologique-téléologique » sous la conduite de la raison

La tableau ci-dessous positionne chaque type d'Éthique dans tout édifice raisonnable caractérisé par ses prémisses, son arithmétique et des idées « qui se tiennent » du fait de ces prémisses et de cette arithmétique.

52 Spinoza, E2-D3 : « par idée, j'entends un concept de l'esprit, que l'esprit forme parce qu'il est une chose pensante. ». Le concept formé peut l'être ou non dans le cadre d'un édifice logique, d'une théorie logique.

53 Cheminement ou édifice élaboré pour toute sorte de raisons, dont « comprendre » des choses de la nature ou s'élaborer une conduite « morale » ou non.

54 P. Ricoeur dans « Ethique_et_morale » (1990) : « C'est par convention que je réserverai le terme d'« éthique » pour la visée d'une vie accomplie sous le signe des actions estimées bonnes, et celui de « morale » pour le côté obligatoire, marqué par des normes, des obligations, des interdictions caractérisées à la fois par une exigence d'universalité et par un effet de contrainte »

Son éthique--> Sa raison	déontologique- téléologique	conséquentialiste	des vertus
Prémises ?	Parmi celles-ci, des énoncés moraux explicites considérés comme « impératifs » au regard de toute finalités ou conséquences, ou comme « bons » au regard de certaines finalités ou conséquences.	Il y a forcément des prémisses, explicites ou implicites, au regard des finalités désirées, des autres conséquences prévisibles, des critères et méthodes pour atteindre ses finalités en évitant des conséquences non désirées.	Il y a forcément des prémisses, explicites ou implicites, à propos des finalités à privilégier, des conséquences à éviter, des méthodes pour atteindre ce qui est souhaité.
Arithmétique ?	Arithmétique très carrée si énoncés moraux impératifs; un peu plus souple si éthique selon Ricoeur ou syllogisme pratique selon Aristote	Forcément ! explicite ou implicite, et plus ou moins « carrée ».	La sympathie, la prudence, la douceur suggèrent une arithmétique assez souple (logique floue, ordinale)
Édifice d'idées qui se tient ? Succession de causes et conséquences	<u>In fine</u> , selon ses affects : on peut être aveuglé par ses convictions jusqu'à construire un édifice un peu bancal.	Cela semble impératif pour atteindre les finalités les plus désirées ! Tout dépend de la qualité des prémisses : elles seules assurent in fine la cohérence.	L'honnêteté, la sagacité, le courage poussent ou conduisent à construire et respecter un raisonnement qui se tient, même s'il conduit à remettre en cause les finalités désirées.

Remarque : Arithmétique très carrée (celle de Kant ?) : Bon ou mauvais, blanc ou noir, vrai ou faux, interdit ou obligatoire, examen raté si 49,5/100 et réussi si 50,5/100, etc...

Arithmétique assez souple : Multiplication des critères, chacun étant apprécié avec des termes comme « plus ou moins », « plutôt », « assez ou suffisamment », etc.. Arithmétique appropriée pour déterminer le « juste milieu » d'Aristote, selon chacun. Toutefois, lorsque les décisions réellement possibles ne sont pas nombreuses et sans nuance, ce peut être « cornélien ».

Chaque type d'éthique peut être décrite dans notre philosophie spinoziste. Cette description permet également de mieux voir les apories de chacune :

Éthique déontologique-téléologique : inscrite dans les prémisses désirées et dans l'arithmétique. Cette éthique est scolastique ou kantienne lorsque l'arithmétique est « carrée ». Sous la conduite de la raison, ce sont surtout les définitions (1-) et (2-) qui sont mobilisées. La définition (3-) l'est moins, dont sa réflexivité, pour considérer les conséquences. Dit trivialement, c'est surtout l'intention qui compte, moins le résultat.

Éthique conséquentialiste : Seule la définition (3-) est mobilisée sans évoquer au préalable un édifice d'idées qui se tient (définition (2-)) car rien n'est explicite quant aux prémisses et à l'arithmétique. L'aporie est d'importance car une « bonne » raison ne peut être que fondée sur des prémisses et une arithmétique bien établies. Dit trivialement, cela ressemble à foncer tête baissée, le nez dans le guidon pour atteindre LA finalité souhaitée en étant aveugle aux conséquences

collatérales.

Éthique des vertus : Elle suggère une arithmétique souple, mobilisation de la définition (2-) pour déterminer le « juste milieu », et de la définition (3-) avec toute sa réflexivité en construisant bien sûr un édifice d'idées pour évaluer l'action avec « honnêteté et courage ». Par contre, elle ne dit rien sur les prémisses, le « de quoi » du juste milieu, et donc sur les finalités et d'éventuelles conséquences collatérales. C'est l'attitude du fonctionnaire pondéré et vertueux qui met en œuvre des projets fondés sur des éthiques conséquentialistes et/ou déontologique-téléologique sans avoir pris part à leur définition mais avec une réflexivité attentive à toutes les conséquences des actions menées.

Affects, énoncés moraux et syllogisme pratique

D'après notre philosophie spinoziste, prémisses et arithmétique sont poussées, in fine, par les affects. Pour un croyant, les affects peuvent procéder d'affections de sa communauté de croyants, « imitation des affects » et « puissance de la multitude » pouvant être mobilisées. Les mêmes affects peuvent pousser à avoir des prémisses qui sont des énoncés moraux (ex : Charité et justice chers à Spinoza) ET pousser à croire en Dieu et/ou à une certaine idée de Dieu et/ou aux dires qui lui sont attribués via les Écritures et leur interprétation. L'arithmétique est également poussée par ses affects et les affections que sont « imitation des affects » et « puissance de la multitude ». Ainsi, certains fondamentalismes ou traditionalismes adoptent une arithmétique plutôt « carrée ».

Syllogisme pratique : Le syllogisme pratique d'Aristote s'inscrit très bien dans notre philosophie spinoziste et semble alors conjuguer *éthique déontologique-téléologique* et *éthique des vertus*. Sous la conduite de la raison, il suppose la mobilisation de deux édifices logiques successifs. (1) Le principe majeur est compris dans les prémisses, in fine poussées par les affects, d'un premier édifice logique avec une arithmétique assez carrée et qui permet d'établir, donc sous la conduite de la raison, des principes mineurs en rapport avec des sujet pratiques à traiter ; *cette étape (1) correspond à une éthique déontologique-téléologique* ; (2) un principe mineur, établi sous la conduite de la raison du premier édifice logique, est compris dans les prémisses d'un édifice logique approprié au sujet pratique traité, édifice dont l'arithmétique est assez souple pour évaluer un « juste milieu » dans un contexte bien réel et prendre des décisions successives selon la définition (3-) : *cette étape (2) correspond à une éthique des vertus*.

Morale en adéquation avec ses affects ?

Nous caractérisons chaque personne par son ingenium⁵⁵.

Notre question est *Y a-t'il un lien entre les affects sédimentés de l'ingenium et des énoncés moraux du même ingenium ?*, énoncés moraux mis en œuvre dans sa manière de juger et d'agir seul ou avec d'autres, énoncés moraux qui peuvent être retenus dans les prémisses des édifices logiques mobilisés pour vivre sous la conduite de sa raison.

Sous la conduite de la raison, une personne s'attache à distinguer ce qui relève de nécessités de la nature et de sa nature, et ce qui relève d'institutions humaines ([thèse \(3-\)](#)) : elle peut accepter, se soumettre ou se révolter contre des choses humaines, dont des institutions, en particulier lorsqu'elle n'a pas trop de pouvoirs dans ces institutions.

55 Jaquet Chantal, « *Les transclasses ou la non reproduction* » PUF 2014 : « *L'ingenium renvoie à l'ensemble des traits caractéristiques singuliers d'un individu, qui sont le produit de l'histoire commune, de ses habitudes propres, de ses rencontres avec le monde. L'ingenium pourrait se définir comme un complexe d'affects sédimentés constitutifs d'un individu, de [l'essence de] son mode de vie, de ses jugements et de son comportement* » (p. 99)

Article (D-7) Lecture spinoziste des différentes rationalités et des thèses de R Boudon

Le tableau suivant esquisse un lien empirique⁵⁶ entre (a) d'une part les énoncés moraux « choisis » par l'humain (composants de son ingenium et donc éprouvant des affects d'état, joie ou tristesse, selon qu'il les vit ou pas ([thèses \(1-\)](#) et ([5-](#))) et (b) d'autre part les affects de réaction (acceptation, soumission, révolte) par rapport à l'institution (inspirée suffisamment ou non par ces énoncés moraux ou d'autres).

Pour un tableau plus simple, deux couples d'énoncés moraux opposés sont retenus car ils sont empiriquement les plus fréquents, soit dominants, soit majoritaires, dans la sphère socio-économique :

énoncé G: Solidarité, aide mutuelle ET justice sociale

énoncé D: Chacun pour soi ou pour moi ET mérite

Enoncé « moral » de l'ingenium	Affects sédimentés de réaction vis à vis de l'inspiration de l'institution entre :		
	D	et	G
G	De Révolte	à	Acceptation
D	De Acceptation	à	Soumission

En quelques mots :

Un humain ayant l'énoncé G dans son ingenium aura plutôt des affects de révolte lorsque cet énoncé G n'est pas assez pris en compte dans une institution qui l'affecte.

Un humain ayant l'énoncé D dans son ingenium aura plutôt des affects d'acceptation ou de soumission au moins apparents selon qu'il puisse plus ou moins prendre en compte uniquement pour lui-même cet énoncé D ou G de l'institution qui l'affecte.

Remarque 1 : Une institution ayant un énoncé D dans ses prémisses peut être en conflit potentiel non seulement avec des humains partie prenante de celle-ci ayant des énoncés G mais également avec des humains ayant l'énoncé D (ex : conflit d'intérêt). Dans ce cas, les humains ayant l'énoncé G ont tendance à se révolter (frontalement, par inertie ou évitement ou désobéissance plus ou moins discrets) et ceux ayant l'énoncé D se soumettront tout en considérant d'abord leurs intérêts, s'adapteront, etc.. (exemple durant la guerre : résistance des « G » et collaboration des « D »).

Remarque 2 : Une corrélation serait à faire entre humains ayant un énoncé D ou G dans leur ingenium, et ceux ayant plus ou moins confiance en eux ou ceux des 2 catégories machiaveliennes : ceux voulant le pouvoir et dominer et ceux voulant seulement être libre, ne pas avoir de pouvoir, ne pas être dominé, ne voulant pas dominer⁵⁷.

Cette adéquation est proposée entre énoncés D ou G et les affects sédimentés mais les affections du moment peuvent provoquer ou éveiller d'autres affects, en particulier des affections procédant de l'imitation des affects et de la puissance de la multitude. Dans ce cas, les énoncés « moraux » retenus peuvent être différents de ceux de l'ingenium. Se comporter et vivre « contre » ou sans respecter « ses » valeurs (celles de son ingenium) du fait d'imitation des affects (par exemple de son conjoint ou copine) ou de la puissance de la multitude est assez courant, ex : agir comme la foule ou comme les autres de sa communauté surtout si elle est minoritaire et perçue comme fragile par ses membres, donc difficile à contester par ceux-ci.

⁵⁶ Voir article (C-3) *Diversité des perceptions exprimées et des conduites sociales des salariés_ question de convictions et de passions* présentant des résultats sociologiques empiriques, dont des corrélations entre convictions et affects.

⁵⁷ Voir notre [article \(C-6\)](#) *D'un populisme à une politique-approche spinoziste*

Thèses développées ou utilisées dans l'ensemble des articles

L'ensemble des articles qui sont proposés reposent sur (ou développent) des thèses⁵⁸ qui valent pour chacun, aussi bien pour des individus ou des organisations objets d'une recherche que pour des chercheurs qui sont partie prenante de ces recherches. Ces thèses sont les suivantes :

(0-a) Les humains se perçoivent sous 2 attributs : (a-) le corps, (b-) la pensée selon 2 modes (sentiments et entendement) et c'est tout⁵⁹.

(0-b) Les institutions humaines se perçoivent par (1-) tous les humains concernés par celles-ci, (2-) la pensée (sentiments et entendement) dite dominante qui inspire leurs organisations⁶⁰.

(1-) la plupart des individus et organisations font des efforts pour persévérer dans leur être (conatus), désirent éprouver des sentiments de joie, appréhendent d'éprouver des sentiments tristes et recherchent ou évitent les affections qui les provoquent ;

(2-) à propos de toute chose et compte tenu de l'énoncé précédent, (a-) beaucoup d'individus sont poussés par leur affects à s'associer et donc nécessairement à se comprendre (sans forcément s'accorder)), (b-) beaucoup d'individus et d'organisations désirent connaître, comprendre et se comprendre, prévoir, prédire, désirent alors être sous la conduite d'une raison, à savoir d'une connaissance du 2. genre, très mobilisée dans les sciences « dures », mais souvent aussi désirent s'appuyer sur ou se satisfont d'une connaissance du 1. genre, à savoir imagination et opinions⁶¹ ;

(3-) beaucoup d'individus et d'organisations s'attachent à distinguer à propos de toute chose (a) ce qui est loi ou nécessité de la nature de cette chose et d'eux-même, et (b) ce qui est du fait d'institutions humaines à propos de cette chose. Ils acceptent de « faire avec » les affections procédant de (a), les affections procédant de (b) pouvant leur provoquer de multiples sentiments : adhésion, soumission, révolte, indignation selon leur ingenium⁶² et les affections du moment ;

(4-) à propos de toute chose, chacun, dont le chercheur, désire construire SA raison⁶³ ou faire sienne une raison d'un autre, à savoir un édifice d'idées cohérentes, consistantes et pas trop incomplètes à propos de cette chose. Cela n'est possible que si, consciemment ou non, cet édifice d'idées est fondé sur des prémisses qui, in fine, dérivent de ce qu'il perçoit comme nécessités de la nature de cette chose et ses propres nécessités ou sont poussées par ses sentiments, ses désirs ;

(5-) les prémisses les plus déterminantes sont poussées par des désirs (a) de persévérer dans son être en étant libre-nécessaire pour satisfaire aux nécessités de sa nature, (b) de tenir compte de ce qui est perçu comme lois et nécessités de la nature⁶⁴, (c) d'appartenance, de « sacré »⁶⁵, de droits

58 Ces thèses sont établies et détaillées en particulier dans l'article (B-2) *Prémisses fondamentales pour toute SHS*

59 Spinoza, scolie E2-P21 : « l'esprit et le corps, c'est un seul et même individu, que l'on conçoit tantôt sous l'attribut de la pensée, tantôt sous celui de l'étendue »

60 Organisation écrite ou non : organigramme, routines, procédures, lois, etc.... cf *duality of structure* de A. Giddens *The Constitution of Society* (1984) - (La Constitution de la société, publié en France par les Presses Universitaires de France)

61 Ces « connaissances » peuvent être fondées sur des préjugés, des prénotions (Durkheim), des doxa (Bourdieu). Y.N. Harari (dans SAPIENS) mentionne les « fictions », les « mythes » dans lesquels il inclut « *Légendes, dieux et religions* » mais également « *droits de l'homme, lois, justice, sociétés anonymes à responsabilité limitée* » !

62 « *L'ingenium pourrait se définir comme un complexe d'affects sédimentés constitutifs d'un individu, de son mode de vie, de ses jugements et de son comportement* » (p. 99) in Chantal Jaquet, *Les trans-classes ou la non reproduction*, PUF 2014 ;

63 Voir également L'idée de « subjectivités multiples et diverses » de Ernesto Laclau

64 Ex : pouvoir jouir de biens et de services est perçu comme une nécessité de sa nature ; produire et mettre à disposition des biens et des services est également perçu comme une nécessité de la nature, nécessité à assumer par la société.

65 C'est la puissance des diverses multitudes qui dicte les signes d'appartenance et d'identité et ce qui est sacré. Ils sont donc changeants et peuvent être grandement influencés ou même dictés par ceux qui captent cette puissance de la multitude (médias, leaders, etc.). Les signes d'appartenance et d'identité peuvent être perçus différemment par les uns et les autres, ex : le voile est perçu comme un signe d'appartenance à la communauté des croyants par les musulmans mais peut être perçu comme un signe de soumission de la femme à l'homme par celles et ceux n'appartenant pas à cette communauté. Voir article (B-2)

Article (D-7) Lecture spinoziste des différentes rationalités et des thèses de R Boudon

fondamentaux, d'estime sociale, d'énoncés moraux inspirant les associations (« chacun pour moi », « chacun pour soi », « cohésion-solidarité » ; « justice sociale »⁶⁶, « mérite »)

(6-) les raisons pour toute chose étant possiblement multiples, car fondées sur des prémisses différentes voir incommensurables, (a-) le « vrai » ou le « faux », le « bon » ou le « mauvais »⁶⁷, le « juste » ou l' « injuste », etc... ne se conçoivent que fondés sur les prémisses d'une raison souhaitée⁶⁸, (b-) tout « accord » n'est pas forcément fondé sur la raison (délibération habermassienne) mais peut être le résultat de toutes sortes d'affections, dont des rapports de force contraignants ou des manipulations et considérations affectives, en particulier lorsque la raison des uns se fonde sur des prémisses très déterminantes pour eux mais ignorées ou bafouées par la raison des autres, autre raison fondée également sur des prémisses très déterminantes mais antagonistes ;

(7-) les sciences et institutions humaines inspirées par des raisons, des édifices d'idées qui se tiennent, à savoir assez cohérents, consistants et complets, reposent donc sur des prémisses, énoncés déclaratifs et performatifs⁶⁹, qui sont dominantes. Ceux concernés par ces sciences et institutions peuvent avoir d'autres raisons fondées sur d'autres prémisses et une raison majoritaire à propos d'une chose, d'une institution, n'est pas forcément la dominante.

(7-1) Dans les sciences dures, lesquelles reposent sur des édifices d'idées qui se tiennent dont la plupart des prémisses procèdent de ce qui est perçu par beaucoup comme lois ou nécessité de la nature de la chose étudiée (ex : existence ou non de la chose, du phénomène), les consensus et « accords » dits « objectifs » ou « réalistes » sont assez courants.

(7-2) Dans les sciences humaines et à propos d'une chose, les prémisses posées (ex : concepts, auteurs de référence) peuvent être assez différentes pour que des écoles, des chapelles, des courants plus ou moins antagonistes coexistent plus ou moins pacifiquement.

(7-3) A propos de toute chose de la vie sociale (ex : production de biens et de services, gouvernement, communauté d'origine, quartier), les prémisses fondant les organisations et celles fondant l'entendement et les conduites des personnes concernées (ex : employés, clients, citoyens, membre d'une communauté, voisins) peuvent conduire à des accords par consensus ou par recoupement aussi bien qu'à des conflits⁷⁰ en particulier quand les nécessités de la nature des uns sont ignorées ou compromises par les prémisses des autres ou des organisations et ce qu'elles dictent (ex : lois, traditions, etc...).

66 Que ce soit la justice de Leibniz (*Méditation sur la notion commune de justice*, 1702): « [...] la justice est une volonté constante de faire en sorte que personne n'ait raison de se plaindre de nous. », celle de J.S. Mill (thèse utilitariste : est juste ce qui est bénéfique au plus grand nombre) ou celle de J. Rawls (est juste ce qui privilégie le plus le plus défavorisé)

67 Scolie de E3-P39 : « Par bien, j'entends ici tout genre de joie, et, de plus, tout ce qui conduit à celle-ci, et principalement ce qui satisfait un désir, quel qu'il soit ; par mal, d'autre part, tout genre de tristesse, et principalement ce qui frustre un désir: Nous avons, en effet, montré plus haut (dans le scolie de la proposition 9) que nous ne désirons nulle chose parce que nous jugeons qu'elle est bonne, mais, au contraire, que nous appelons bon ce que nous désirons ; et conséquemment ce que nous avons en aversion, nous l'appelons mauvais. C'est pourquoi chacun, d'après son propre sentiment, juge ou estime ce qui est bon, ce qui est mauvais, ce qui est meilleur, ce qui est pire, et enfin ce qui est le meilleur ou ce qui est le pire ». Parmi les prémisses de toute raison, il y a celles poussées par les désirs et c'est sous la conduite de sa raison que chacun juge et essaye d'obtenir ce qu'il désire.

68 En accord avec Spinoza E3-P9 scolie : « Il est donc établi par tout cela que nous ne faisons effort vers aucune chose, que nous ne la voulons, ne l'appétons ni ne la désirons, parce que nous jugeons qu'elle est bonne ; mais, au contraire, que nous jugeons qu'une chose est bonne, parce que nous faisons effort vers elle, que nous la voulons, l'appétons et la désirons » (Traduction de Guérinot). Pour Chantal Mouffe (*Le politique et ses enjeux*, p.35) La distinction du juste et de l'injuste doit se comprendre dans une « tradition donnée, avec l'aide des standards qui sont fournis par cette tradition ». Avec notre thèse, ces « standards » s'expriment dans des raisons, des édifices d'idées qui se tiennent partagées par une société et constituant une partie de ses « traditions ».

69 Voir dans article (A-1-) les énoncés déclaratifs et les énoncés performatifs (selon John L. Austin dans *Quand dire c'est faire*), les énoncés déclaratifs procédant de ce qui est perçu comme nécessité de la nature, les énoncés performatifs étant ceux poussés par les sentiments, les désirs, les volitions.

70 Voir Habermas, Rawls, Mouffe, Marx, etc..

Article (D-7) Lecture spinoziste des différentes rationalités et des thèses de R Boudon

(7-4) Un État (et plus généralement toute organisation, institution, entreprise, ...), dont les prémisses sont par définition celles qui dominent au sein de celui-ci, soucieux avant tout de persévérer dans son être, est souvent poussé à tenir compte de la loi naturelle selon Spinoza⁷¹, à savoir « *autant il a de puissance, autant il a de droit* ». Autant à l'intérieur qu'à l'extérieur il se fondera sur cette prémisse pour obtenir un « accord ».

(7-5) Pour aboutir ou non à un « accord », les sentiments du moment peuvent largement prendre le pas sur les sentiments sédimentés et sur les prémisses, dont les convictions, en particulier lorsqu'il y a « imitation des affects » (avec ses proches, son conjoint) ou « puissance de la multitude » (vote à main levée, imperium d'une autorité ayant capté cette puissance de la multitude). Cela est à prendre en compte pour les sciences dures et les sciences humaines, mais surtout pour les raisons de tout un chacun à propos de toute chose du quotidien étudiée par le chercheur.

(7-6) En sciences humaines, la thèse que chacun, et non seulement le chercheur, est en mesure à propos de bien des choses d'être conduit par sa raison fondée sur ses prémisses conduit à adopter une approche interprétative de ses perceptions et conduites sociales : chacun est en mesure non seulement de décrire sa réalité mais également d'avoir une réflexivité critique, de parler de ses motivations, énoncés déclaratifs et performatifs, prémisses, et bien sûr d'éprouver des sentiments.

(7-7) Pour le chercheur, la mobilisation de ces énoncés et leur confrontation à des énoncés directement mobilisés ou fondant des concepts complexes mobilisés ensuite, tels « classes sociales », permet de développer des thèses cohérentes et assez complètes car se fondant clairement sur des énoncés déclaratifs et performatifs compréhensibles de la même manière par tous, aussi bien par le chercheur que par les sujets de recherche.

71 Spinoza, T.P. 2-4 et T.P. 3-1 : « *le droit de l'État ou des pouvoirs souverains n'est autre chose que le droit naturel lui-même.. en d'autres termes, le droit du souverain, comme celui de l'individu dans l'état de nature, se mesure sur sa puissance.* »